

Homosexualité et espace urbain

Une analyse critique du cas de Montréal

Frank W. Remiggi

Volume 19, numéro 2, été 2000

Le tourisme des gais et des lesbiennes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071961ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071961ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Remiggi, F. W. (2000). Homosexualité et espace urbain : une analyse critique du cas de Montréal. *Téoros*, 19(2), 28–35. <https://doi.org/10.7202/1071961ar>



HOMOSEXUALITÉ ET ESPACE URBAIN

UNE ANALYSE CRITIQUE DU CAS DE MONTRÉAL

Frank W. Remiggi

Partant du principe que l'espace participe activement à la formation du corps social, l'objectif ultime de cet article est de montrer que, en dépit d'acquis significatifs au cours des trente dernières années, les communautés lesbienne et gaie de Montréal font toujours face à des défis non négligeables pour ce qui est de la place qu'elles tiennent sur l'échiquier sociospatial de la métropole. Après des remarques liminaires sur les principaux enjeux, pour les groupes minoritaires, de s'appropriier l'espace urbain, le présent texte retracera l'évolution de ce qu'il convient d'appeler la géographie de l'homosexualité montréalaise ; on observera ainsi comment les lesbiennes et les gais ont réussi finalement, mais à des degrés divers, à s'inscrire dans le paysage urbain.

Signalons d'entrée de jeu que ce long processus a exigé des luttes acharnées pour surmonter une foule d'obstacles et d'interdits qui, en raison de contraintes éditoriales, ne pourront être abordés dans ces pages. Aussi est-il pertinent de mentionner que, jusque vers les années 1970, les gais et les lesbiennes couraient régulièrement le risque de se faire arrêter ou fiché¹, en particulier lors des rafles récurrentes dans leurs lieux de rassemblement et à l'occasion notamment des campagnes cycliques de moralité publique initiées par les élus municipaux². Outre les menaces de répression policière, il faut évoquer également, comme élément essentiel de toile de fond, les dangers de violence homophobe, c'est-à-dire tous ces actes de harcèlement, d'intimidation et d'agression physique, lesquels du reste ne cessent, de nos jours encore, de guetter les gais et les lesbiennes³.

Par ailleurs, l'historique de l'espace homosexuel permettra de constater que les lesbiennes et les gais montréalais n'ont pas souvent fréquenté les mêmes établissements ni occupé les mêmes secteurs de la

ville, ce qui nous amènera à un examen du désormais célèbre « Village gai ».

L'analyse s'attardera d'abord aux facteurs ayant contribué à la naissance et à la consolidation du Village, un exercice qui a déjà fait l'objet d'une publication (Remiggi, 1998 : 267-289⁴), mais qui mérite d'être résumé vu les mythes qui subsistent avec ténacité. Ensuite, le texte tentera de cerner le rôle et la signification du Village, car s'il est vrai que ce quartier est un acquis incommensurable pour les homosexuels du Québec tout entier, l'on ne saurait nier qu'il soulève maints paradoxes. Comment expliquer, par exemple, les réactions négatives qu'il suscite chez beaucoup de gais ? Que peut-on conclure de son énorme succès commercial au cours des deux dernières décennies ? Mesurable à la fois par la croissance du nombre d'entreprises ouvertement gaies et par la multiplication d'« établissements *straights* » qui cherchent maintenant à séduire des clientèles gaie et lesbienne, cette réussite économique est-elle une preuve que l'homosexualité est enfin acceptée par la société ? Ou s'agit-il là d'une simple marque de tolé-

rance motivée par un désir purement mercantile, en l'occurrence, celui de profiter de l'« argent rose », expression qui, du fait qu'elle renvoie à une vision on ne peut plus stéréotypée des gais, soulève à son tour un tas de questions ?

Si l'on se fie par ailleurs aux militants gais qui, doutant des retombées sociales et politiques de l'argent rose, craignent même que l'« intégration économique » des homosexuels ne mène à leur « désintégration collective » (Gadoua, 1997a : 5), il faut bien se demander aussi comment l'essor du Village a aidé — ou nui — au développement des communautés lesbienne et gaie. À la lumière des plaintes émises par des francophones qui s'indignent de plus en plus vivement du phénomène d'anglicisation dans les limites du Village, l'on doit se demander en effet si cette prospérité n'a pas entraîné de sérieux coûts, à tout le moins sur les plans linguistique et culturel. Ainsi, en voulant faire de Montréal une destination touristique prisée des gais anglo-canadiens et américains⁵, les commerçants du Village auraient-ils commis une « erreur de mise en marché » (Messier, 1996 : 18) en recourant trop souvent à la langue anglaise et à des référents culturels étasuniens ? En plus de provoquer la grogne au sein de la communauté locale, cela a-t-il incité certains clients à se rassembler ailleurs en ville ? Est-ce pour cette raison, entre autres, que l'on remarque depuis peu une répartition spatiale plus diffuse des commerces et des services s'adressant aux gais ?

Il importe de noter, avant d'approfondir le sujet, que toutes ces interrogations se situent dans le prolongement d'un travail de réflexion portant simultanément sur

l'espace urbain, l'ethnicité et l'homosexualité. Conçue au départ pour des fins pédagogiques⁶, cette recherche a exigé au fil des ans de fréquentes séances d'observation sur le terrain, lesquelles serviront ici de charpente. Pour mieux cerner les contradictions que suscite l'espace homosexuel, l'article s'appuiera également sur des reportages, des entrevues et des éditoriaux parus dans diverses publications gaies montréalaises. Ajoutons que, à cause en partie de l'état peu avancé du champ des études gaies et lesbiennes au Québec, la plupart des questions posées précédemment ne se prêtent pas, pour l'heure, à des réponses limpides, ce qui par ailleurs n'invalide nullement la démarche empruntée. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler André Gide qui, le 18 mai 1929, écrivait dans son journal : « Comprendre, c'est se poser telle question à quoi ce que l'on comprend devienne la très exacte réponse ».

LES MINORITÉS ET L'ESPACE URBAIN

Ne serait-ce qu'en vertu de la dialectique majorité-minorité, il va de soi que l'on peut associer l'homosexualité à l'ethnicité, mais hormis les innombrables déclarations complaisantes à cet égard, il est quasi impossible de trouver des ouvrages qui comparent l'expérience des gais ou des lesbiennes à celle des communautés culturelles. Or cette lacune est déconcertante, d'autant plus que, à travers l'Amérique du Nord, l'émergence d'espaces homosexuels bien circonscrits a engendré les mêmes polémiques que l'éclosion antérieure des quartiers ethniques. On se souviendra à cet effet que, dans la foulée des travaux pionniers de l'École de Chicago⁷, la ségrégation spatiale est vite devenue un thème prépondérant de la sociologie et de la géographie. Cependant, parce que les chercheurs étaient largement acquis à « la prémisse que l'intégration sociale d'un groupe ethnique va de pair avec sa dispersion spatiale et occupationnelle » (Elbaz, 1983 : 81), ils se sont longtemps accrochés à une vision négative de la ségrégation. Les quartiers ethnoculturels ont été perçus ainsi comme malsains, une source de conflits, un phénomène « endémique », voire une « maladie » (Lavigne, 1995 : 423-424).

Il faudra attendre les années 1960 et 1970 pour voir apparaître une perspective davantage favorable à l'endroit des espaces ethnoculturels. Grâce effectivement à un

renouveau dans le champ des études ethniques, on se met alors à examiner différemment le rapport entre la ségrégation spatiale et l'intégration sociale. Sans nier l'existence des ghettos résultant de l'oppression politique, sociale ou économique, les chercheurs commencent alors à reconnaître, entre autres, que la ségrégation spatiale peut découler d'un besoin naturel chez les minorités (Ibid. : 427), que les quartiers ethniques jouent un rôle clé dans le processus d'affirmation et peuvent même servir d'assise pour l'élaboration de revendications. C'est à tout le moins ce qui va se dégager d'une quantité croissante d'enquêtes, dont celle de la géographe Claire McNicoll (1993). En retraçant l'évolution de la morphologie résidentielle de Montréal, McNicoll a montré justement combien les anciens quartiers ethniques de la métropole sont nés d'une volonté, de la part des communautés culturelles, de s'intégrer à la société québécoise, un objectif qu'elles ont actualisé en s'appropriant l'espace urbain et en se rendant visibles à tout un chacun. On peut déduire ainsi que le fait de résider ou de se rassembler sur une base régulière dans des secteurs déterminés de la ville peut aider les minorités à se forger une identité collective, ce qui leur permet ensuite de se positionner dans la société ambiante.

Paradoxalement, au moment même où le discours sur la ségrégation ethnique se faisait de plus en plus conciliant, l'apparition des premières enclaves homosexuelles provoquait de vives controverses au sein des communautés gaies. Plusieurs militants, en particulier, se sont empressés de dénoncer ce qu'ils appelaient « le ghetto ». En 1981, par exemple, alors que la majorité des établissements homosexuels de Montréal était concentrée dans le centre ville, aux environs du croisement des rues Sainte-Catherine et Stanley, l'Association pour les droits des gais du Québec (ADGQ) adoptait un manifeste qui se lisait en partie comme suit :

La rupture entre la vie publique et la vie affective des personnes homosexuelles, essentiellement due à la répression sociale, engendre [...] le ghetto homosexuel commercialisé que sont les bars, tavernes, bains et autres établissements plus ou moins spécialisés. [...]

Toutes les forces sociales [...] qui s'opposent à la libération des per-

sonnes homosexuelles et lesbiennes sont [...] les ennem/ies du mouvement gai. Ce sont, entre autres, [...] le système économique, dans la mesure où il [...] profite de [l']oppression [des gais et des lesbiennes] en canalisant ceux/celles-ci vers le ghetto commercial (Association pour les droits des gais du Québec, 1981 : 39 et 43⁸).

Une belle déclaration de principes, certes, sauf que l'on savait déjà que le sort du mouvement de libération gaie était désormais intimement lié à celui du prétendu ghetto. Les émeutes du Stonewall — l'événement qui est réputé avoir déclenché le mouvement gai américain — l'avaient prouvé de façon décisive : survenu en juin 1969 à la suite d'une descente de police à la taverne Stonewall Inn de New York, cet affrontement de trois jours n'aurait sans doute pas pris autant d'ampleur n'eut été du fait que la taverne était située dans le quartier *Greenwich Village*, lieu de rassemblement homosexuel. Un incident similaire s'est produit à Montréal le 22 octobre 1977 quand plus de 2 000 gais sont sortis à l'improviste des bars et des clubs avoisinants pour se réunir à l'angle des rues Sainte-Catherine et Stanley pour protester contre des rafles effectuées le soir précédent ; organisée par l'ADGQ, cette manifestation — « le Stonewall du Québec » au dire de certains — a mené directement à un tournant historique, soit l'ajout, dans la Charte provinciale des droits et libertés de la personne, d'un article interdisant la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle⁹.

Les militants étaient donc à même de constater le rôle non négligeable que le ghetto pouvait jouer sur le plan de l'animation politique où, malgré un regard réprobateur, on était convaincu en fait de l'importance, pour les gais, de se rendre visibles dans l'espace urbain. À preuve, quelques mois avant l'adoption du manifeste susmentionné, l'ADGQ avait déménagé ses bureaux sur la rue Sainte-Catherine Est, à proximité d'une poignée d'établissements qui formaient à l'époque un petit noyau homosexuel. Mais si l'ancien local était situé sur une artère « obscure » — la rue Saint-Timothee —, voici comment l'ADGQ percevait son nouvel emplacement : « La 'Catherine', rue quasi mythique du milieu gai montréalais, nous promet au moins une plus grande visibilité. [...] Cela ne peut qu'engendrer un va-et-vient constant » (Collectif de l'ADGQ, 1981 : 3).

Il est aisé de remarquer ainsi que l'espace homosexuel suscitait des réactions contradictoires, lesquelles par ailleurs ne sont pas sans rappeler ce qui avait déjà été dit au sujet des quartiers ethniques. Cela est ressorti encore plus clairement lors d'un débat organisé en 1980 par le journal *Le Berdache*. Parmi les propos émis à cette occasion, il faut citer ceux d'Emmanuel Dreuilhe¹⁰ (1979), un militant qui venait de publier une étude inusitée sur San Francisco. Pour lui, « le ghetto » représentait à la fois la « libération », un « piège » et une « utopie » : un espace de libération car l'homosexuel y rencontre des « êtres comme lui, différents des stéréotypes véhiculés par les farces et les préjugés, des êtres solidaires », ce qui l'aide à se défaire « de la gêne, du doute » ; un piège « parce que les gais se replient sur eux-mêmes » et aussi parce qu'ils se retrouvent dans des clubs, des saunas et d'autres lieux fermés où ils deviennent « des proies faciles pour la répression » ; une utopie finalement dans la mesure où la concentration spatiale peut ouvrir la voie au pouvoir politique¹¹.

L'analyse était indéniablement bien nuancée et réfléchie, mais elle n'a pas séduit pour autant les homosexuels qui, à l'instar des minorités culturelles, avaient appris à composer avec la ségrégation spatiale et qui, surtout, étaient de plus en plus exaspérés de se faire interpellé ainsi. Il n'est par conséquent pas étonnant que tous ces gais aient carrément rejeté le concept de ghetto homosexuel :

Même si le ghetto reste le principal lieu de rencontre de la communauté gaie, il fait constamment l'objet d'un procès masochiste de la part d'homosexuels en mal de comparaisons avec l'univers hétérosexuel. Dit-on des hétérosexuels qui fréquentent régulièrement les bars de la rue Saint-Denis ou du Vieux-Montréal qu'ils forment un ghetto ? [...]

Le discours sur la libération homosexuelle perd son temps à buter sur notre prétendu ghetto et à rêver du jour où tous les murs de la ville s'effondreront. Comme tout le monde, je souhaite que la société entière soit libérée [...] Mais notre mesure de liberté, c'est dans notre existence plus sûrement que dans nos rêves que nous pouvons et devons l'atteindre. Cette liberté a besoin de l'espace homosexuel que nous avons

construit plus ou moins en marge de la répression (Vallières, 1981 : 30).

Or, justement ! au moment où Pierre Vallières signait ces lignes, en mai 1981, l'espace gai montréalais avait déjà vécu plus d'un demi-siècle de luttes, tandis que du côté de la communauté lesbienne, on venait à peine de se tailler une place dans le paysage urbain.

PREMIÈRE PHASE HISTORIQUE : L'APPROPRIATION DES LIEUX

Sauf de rares exceptions, l'homosexualité n'a pas beaucoup marqué les cités du monde occidental avant le début du XX^e siècle. C'est généralement à partir de cette période en effet que les homosexuels commencent à former des groupes assez nombreux et à s'organiser timidement dans les grandes villes de l'Ouest. À Montréal, c'est ce qui déclenchera la première des trois phases du développement de l'espace gai¹². S'étendant des années 1920 aux années 1960, cette phase sera caractérisée par la naissance et l'expansion graduelle d'un réseau plus ou moins clandestin d'établissements qui étaient localisés, pour la plupart, soit en plein cœur du centre ville, soit dans l'axe du boulevard Saint-Laurent à la hauteur de la rue Sainte-Catherine. Constitué au départ de débits d'alcool où les homosexuels étaient tolérés par les hétérosexuels, le réseau comprendra également, à compter des années 1950, des bars exclusivement gais. Sans nier pour autant la popularité de ces premiers lieux de rencontre, il est probable par ailleurs que, pour une majorité d'homosexuels, l'anonymat représentait alors le principal attrait des grosses villes, lesquelles offraient de surcroît des possibilités accrues de contacts sexuels clandestins dans des endroits tels les parcs et les saunas, voire des toilettes et des cinémas. Apparaîtra ainsi un réseau parallèle qui, bien qu'il ait été « crucial pour le maintien, la cohésion et la survie de la communauté homosexuelle » (Allen, 1998 : 82¹³), ne participera pas vraiment, pour des raisons évidentes, à la construction d'un espace public gai à Montréal.

Chez les lesbiennes, le processus s'est amorcé ultérieurement et de manière différente car, en tant que femmes, leur accès à l'espace public était relativement restreint pendant une bonne partie du XX^e

siècle¹⁴. Partant, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, ou peut-être un peu avant, que l'on voit naître un ensemble de cabarets, de clubs, de bars et de cafés où les lesbiennes pouvaient socialiser ouvertement entre elles. Il faut préciser toutefois que ces établissements étaient fréquentés surtout par des lesbiennes de classe ouvrière et que, par contraste à leurs contreparties gaies, ils étaient concentrés dans un seul coin de la ville, à savoir le quartier de la prostitution, surnommé le *Red Light*, ce qui a contribué à leur réputation de milieux rudes et dangereux.

DEUXIÈME PHASE : L'APPROPRIATION DE L'ESPACE

Pour les gais comme pour les lesbiennes, la fin des années 1960 a marqué un tournant décisif. Dans la foulée de la révolution sexuelle et des mouvements émancipateurs et contestataires qui se multiplient sans arrêt, des changements importants se sont produits en réalité dans presque tous les pays de l'Ouest¹⁵. Au Québec, ils se sont vécus dans un climat inusité de tolérance sociale que l'on peut attribuer notamment à la Révolution tranquille et à la promulgation de la loi omnibus. Adoptée par le gouvernement canadien en 1969, cette loi a légalisé les actes sexuels consommés en privé par deux adultes consentants de même sexe ; l'homosexualité en tant que telle n'était donc pas décriminalisée — contrairement à ce qui est souvent dit —, mais il s'agissait néanmoins d'un dispositif exceptionnel qui aura des retombées significatives sur le plan de la géographie urbaine.

C'est au cours des années 1970 en effet que les gais ont réussi à transformer le centre ville de Montréal en un véritable territoire d'appartenance. Bien qu'ils aient continué de fréquenter le boulevard Saint-Laurent et des bars éparpillés par-ci par-là dans la métropole, l'attraction du croisement des rues Sainte-Catherine et Stanley était nettement supérieure, à un point tel que cette zone n'a cessé d'accueillir des clubs qui s'adressaient dorénavant uniquement à des homosexuels, sinon à des groupes précis de gais (si l'on se réfère à deux « bars de cuir », par exemple). Forts des acquis de la phase antérieure, quand ils avaient dû se battre pour pouvoir danser ensemble¹⁶, nombre de gais deviendront pour leur part des habitués assidus de discothèques, dont le Limelight, club bran-

ché et très couru de la rue Stanley qui ne constituait pas, *stricto sensu*, un établissement gai. En fait, la décennie 1970 a été une remarquable période d'affirmation collective : même si pour certains homosexuels la ville représentait toujours l'anonymat et la clandestinité, pour plusieurs gais il fallait désormais se rendre visible dans l'espace, y compris dans des endroits tel le Limelight.

Dans la mesure où cela a complètement modifié leur rapport à l'espace urbain, on peut avancer l'idée que les lesbiennes ont connu durant ces années des changements encore plus spectaculaires. Elles ont commencé par exemple à se tenir dans des clubs situés dans la partie ouest du centre ville, sur des artères telle la rue Bishop. Qui plus est, par contraste aux établissements du *Red Light*, les nouveaux bars attiraient des clientèles assez variées pour ce qui est du statut socioprofessionnel et ils privilégiaient tous — à des degrés divers toutefois — une politique de non-mixité en vertu de laquelle les hommes, y compris les gais, y étaient interdits. Pour une première fois, les lesbiennes pouvaient donc se rassembler dans des débits d'alcool où elles étaient moins souvent exposées au voyeurisme et aux agressions des hommes hétérosexuels.

Parallèlement, on assistait à Montréal à la naissance du mouvement autonome des lesbiennes¹⁷. Or, à la différence des organismes communautaires gais, lesquels historiquement ont eu tendance à se disperser dans la ville centrale et dont les bureaux, du reste, ont rarement servi de point de ralliement pour les homosexuels, les collectifs lesbiens des années 1970 se sont regroupés aux alentours du boulevard Saint-Laurent au nord de la rue Sherbrooke, dans un secteur communément appelé le ghetto McGill. Émergera ainsi une seconde enclave lesbienne composée largement de locaux communautaires, dont la célèbre Coop-Femmes où s'est tenue de 1977 à 1979 une foule d'activités très populaires, dont des concerts, des expositions et des danses.

INTERMÈDE ÉNIGMATIQUE : LA DISPARITION DE L'ESPACE PUBLIC LESBIEN

Sur la lancée de tous ces développements viendra l'« âge d'or » du lesbianisme

montréalais, une ère inédite d'effervescence culturelle et politique durant laquelle les lesbiennes délaisseront simultanément le centre ville et le ghetto McGill pour s'installer aux environs de la rue Saint-Denis, entre la rue Roy et l'avenue Mont-Royal. Entamée en 1975, cette relocalisation au cœur du Plateau Mont-Royal se consolidera vers 1982. À son apogée, la zone en cause abritait une douzaine de bars, de librairies et de locaux communautaires, mais pour des raisons non encore explorées, *aucun* de ces endroits n'a survécu aux années 1990. Comment expliquer cet effacement ? Selon l'hypothèse classique les lesbiennes, en tant que femmes, ne disposent pas des ressources nécessaires pour se lancer en affaires et la communauté n'a pas les moyens financiers de faire vivre des entreprises lesbiennes (Castells, 1983 : 140¹⁸). Si c'est le cas, cependant, comment rendre compte alors de la période de l'âge d'or ? Peut-on imputer l'effritement de l'enclave commerciale du Plateau au succès du Village gai, où l'on observe depuis peu des lieux où les lesbiennes peuvent se réunir ? Cela étant dit, il semblerait que le Plateau soit devenu le quartier montréalais où se trouve « le plus grand nombre de résidants gais, de résidentes lesbiennes¹⁹ ». Tenant pour acquis que cela est vrai, on peut conclure dès lors que, sur le plan spatial, les lesbiennes de Montréal se comportent désormais comme leurs consœurs aux États-Unis et en Angleterre où, d'après Bell et Valentine,

Lesbians create spatially concentrated communities but [...] there are no lesbian bars, stores or businesses in these neighbourhoods, neither are there countercultural institutions such as alternative bookstores or co-operative stores. [...] Rather there are clusters of lesbian households amongst heterosexual homes, recognised only by those in the know (Bell et Valentine, 1995 : 6).

Certes, mais cela n'explique pas pourquoi les lesbiennes ne sont pas davantage présentes dans l'espace public. Surtout, on ne sait pas si cette invisibilité a une incidence sur le dynamisme des communautés lesbiennes ou sur leur capacité d'exercer une influence politique ; on le soupçonne toutefois, en particulier quand on regarde du côté des gais montréalais et que l'on constate combien il a été bénéfique pour eux d'occuper la sphère publique.

TROISIÈME PHASE : L'INSCRIPTION DANS LE PAYSAGE URBAIN

Bien que le Village gai soit né au moment même où s'amorçait l'âge d'or de la communauté lesbienne, ces événements ne sont nullement liés, hormis peut-être un contexte général de bienveillance sociale engendrée entre autres par la modification, en 1977, de la Charte québécoise des droits de la personne. Tandis que l'espace lesbien des années 1980 cumulait des fonctions *et commerciale et politique et culturelle*²⁰, l'émergence du Village est attribuable en fait à des facteurs essentiellement spatio-économiques. Le tout a débuté brusquement en 1982-1983 quand quatre établissements se sont implantés successivement dans la partie ouest du quartier Centre-Sud. Le voisinage était délabré, mais il avait été le site jadis d'une quantité impressionnante de cabarets et de bistros, de sorte qu'il contenait une infrastructure on ne peut plus intéressante pour quiconque désirait ouvrir un bar, une taverne ou une discothèque. Les entrepreneurs gais ont pu se procurer ainsi des locaux qu'ils pouvaient aménager à relativement peu de frais. En outre, il était plus abordable d'acheter ou de louer un bâtiment dans le Centre-Sud que dans le centre ville et, pourtant, il s'agissait d'un secteur avantageusement situé, lequel de surcroît était bien desservi par la station de métro Beaudry. Pour les clients, il était donc tout aussi facilement accessible que le croisement des rues Sainte-Catherine et Stanley.

Deux autres éléments ont contribué, sinon à la naissance, à tout le moins à la consolidation du Village. D'une part, divers indices tendent à suggérer que le Centre-Sud était déjà à l'époque un quartier résidentiel homosexuel. À cause de l'absence de données — le recensement canadien n'ayant jamais comporté de questions sur l'orientation sexuelle —, l'on ne sait pas combien de gais y vivaient en 1982 ; il est clair cependant que le Village n'aurait pas connu le même essor sans cette génération de résidants qui, à titre de clients, ont aidé à populariser certains bars (Remiggi, 1998 : 279) et dont la présence permanente dans le quartier ne pouvait que renforcer l'idée que c'était une nouvelle enclave homosexuelle. Il est important de signaler par ailleurs que le Village a compté dès le départ une variété d'établissements gais : restaurants, cafés, services et magasins, y compris notamment le sex-shop Priape qui

a eu le mérite de s'installer très tôt et avec une impudence délibérée sur la rue Sainte-Catherine Est²¹. Ce faisant, le Village est vite devenu un endroit où l'homosexualité s'affichait au grand jour, cette visibilité diurne s'ajoutant à la visibilité nocturne traditionnelle. Or tout porte à croire que cela a solidifié la réputation du Centre-Sud et terni celle du centre ville, lequel continuait d'être achalandé davantage en soirée ou après la tombée de la nuit.

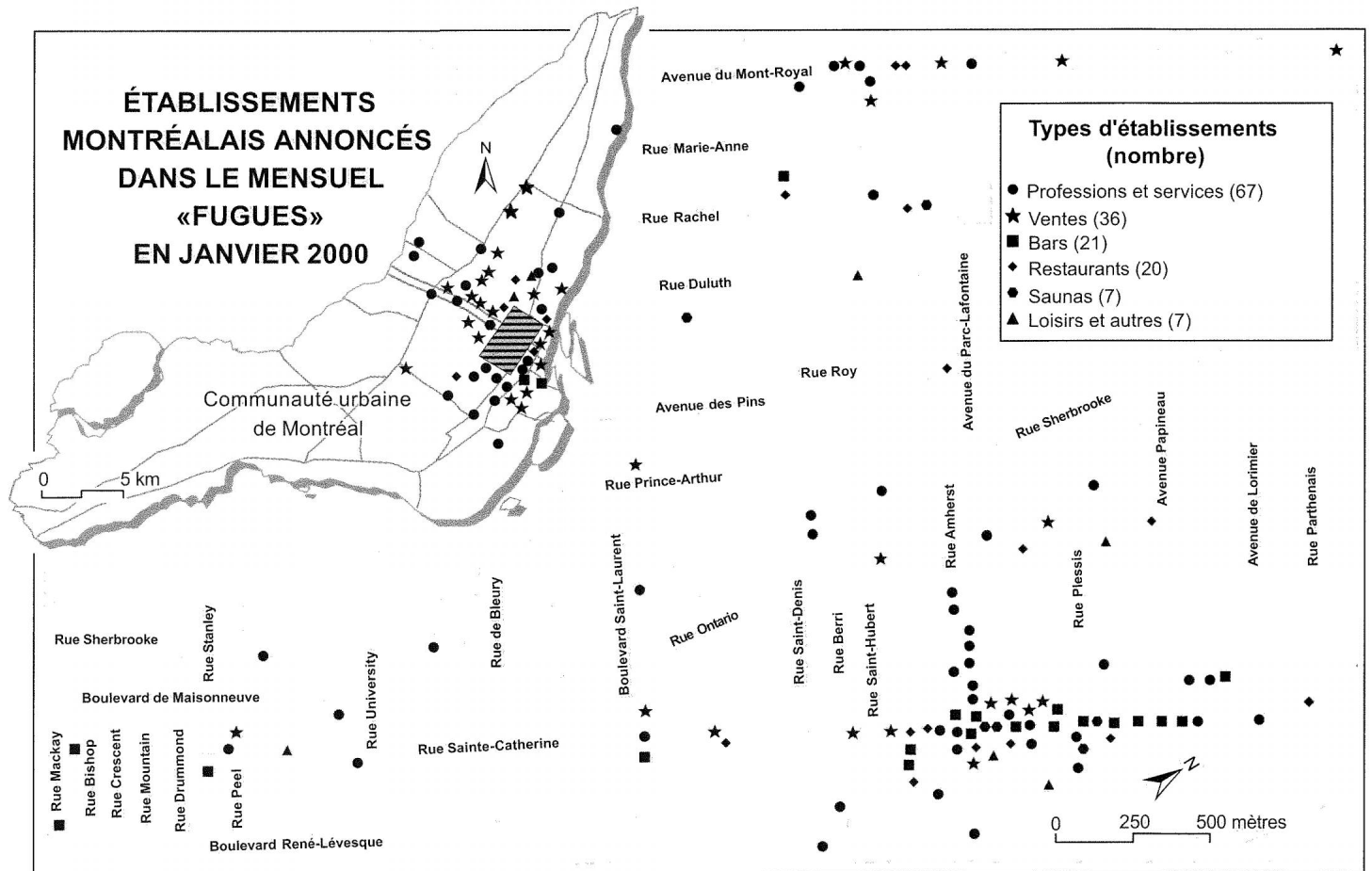
Avec l'apparition de ce qu'ils ont appelé originellement « Le Nouveau Village de l'Est », les gais possèdent alors deux territoires d'appartenance. Cette situation toutefois ne durera pas longtemps car, en 1984, à la suite d'une rafle écrasante dans un club de la rue Stanley — l'un des piliers de l'enceinte du centre ville —, la quasi-totalité des bars avoisinants fermeront leurs portes²². Le Village de l'Est deviendra dès lors l'unique espace homosexuel à Montréal et sera rebaptisé en conséquence. À partir de 1985, « Le Village » accueillera ainsi un nombre sans cesse croissant d'établissements gais et *gay friendly*. Ces commerces et ces services se

regrouperont surtout le long de la rue Sainte-Catherine, si bien que plusieurs Montréalais tendent aujourd'hui à associer le Village exclusivement à cette artère. L'on remarquera cependant que d'un point de vue commercial, il n'est pas incongru de retenir comme limites le périmètre borné par l'avenue Papineau, le boulevard René-Lévesque et les rues Saint-Hubert et Sherbrooke (voir carte de localisation).

UN TERRITOIRE INUSITÉ ET EXCEPTIONNEL, MAIS...

Au terme de ce survol spatiohistorique, on aura compris que l'émergence du Village a constitué l'une des étapes les plus cruciales dans l'évolution de la communauté gaie. L'importance de ce quartier tient d'abord au simple fait qu'il est le premier et, pour l'heure, le seul endroit au Québec où l'homosexualité peut se manifester pleinement et en toute quiétude. Selon le quotidien *The Gazette*, « Here, no one looks askance at male or female couples walking arm in arm or kissing on a park bench. It's the Village—safe, open and friendly—and people feel comfortable

displaying a gay lifestyle ». Exception faite d'une descente de police en février 1994 et malgré les dangers persistants de violence homophobe, il faut reconnaître en effet que les gais qui se rassemblent dans le Village ne sont pas « des proies faciles pour la répression », contrairement à ce qui prévalait à l'époque d'Emmanuel Dreuilhe. Et s'il y a du harcèlement policier dans le Village, l'on conviendra sûrement que ce problème se compare difficilement au fichage et aux arrestations arbitraires d'autrefois. L'on ne peut ignorer pareillement l'attitude conciliante des autorités municipales. Ainsi, par contraste aux campagnes de moralité de jadis, voilà que la Ville affiche des pancartes sur ses lampadaires pour annoncer des événements comme la danse annuelle du *Black & Blue* ; simultanément, l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal encourage ouvertement le tourisme gai. Lors de la reconstruction récente de la station de métro Beaudry, même la Société des transports s'est mise de la partie en incorporant dans la structure rénovée les couleurs du drapeau arc-en-ciel, symbole international du mouvement gai.



Frank W. Remiggi, Département de géographie, UQAM, mai 2000.

Réalisation: Benoit Poulin

En dépit de ces acquis somme toute nombreux et substantiels et nonobstant le rôle du Village en tant qu'espace identitaire et d'affirmation collective, force est d'admettre que la ségrégation spatiale continue d'agacer beaucoup de gais. Joanne Otis rapporte par exemple que, parmi 300 hommes interviewés à ce sujet, 59 % croient « que le Village contribue à entretenir des préjugés négatifs vis-à-vis des gais », alors que 55 % « le définissent comme [...] un ghetto, un repli sur soi-même ». Plusieurs de ceux qui ont émis ces avis fréquentent pourtant « régulièrement les établissements commerciaux gais » et prétendent avoir un « fort sentiment d'appartenance à la communauté gaie », ce qui laisse supposer que, au-delà de la dimension spatiale, le Village provoque d'autres types d'irritants.

Vu son énorme et brusque succès commercial, l'on devait s'attendre à ce que le Village soit qualifié de « ghetto [qui] présente la communauté gaie comme un ensemble de consommateurs invétérés de sexe ». Selon toute vraisemblance, le Village a également aidé à renforcer l'idée tout aussi stéréotypée de l'argent rose, laquelle s'appuie sur la prémisse que les homosexuels, parce qu'ils sont des hommes célibataires sans charges de famille, disposent d'un gros pouvoir d'achat. Il ne faut pas oublier toutefois que le Village a été fondé par des gens d'affaires et que, pour ces derniers, le quartier doit répondre à des impératifs économiques que l'on ne saurait confondre avec une lutte sociale ou avec un mouvement politique. En termes clairs, le Village est une entité commerciale, au même titre d'ailleurs que d'autres espaces culturels à Montréal si l'on pense au *Chinatown* ou à La Petite Italie, lesquels pourtant ne sont pas perçus comme des ghettos qui nuisent à l'image ou à l'épanouissement de leurs communautés respectives. La question se pose donc : pourquoi n'en est-il pas de même pour le Village gai ? Une partie de la réponse réside peut-être dans le fait que le Village s'est prêté à des formes d'exploitation commerciale qui ont eu pour résultat d'offusquer un segment important de la communauté gaie.

D'après le magazine *Orientations*, Montréal constituait en 1997 « le troisième choix de destination de vacances [pour les gais nord-américains], se classant juste derrière San Francisco et Miami » (Gadoua, 1997c : 15). Mais voilà ! certains

chroniqueurs estiment que, pour en arriver là, les commerçants gais ont abusé de l'anglais. À preuve : « La langue française a mauvaise mine dans le Village gai, pris dans un tourbillon d'illusions the American way. À tout coup, la moindre petite promenade sur la rue ou une virée dans les bars nous le lance à la face sans scrupule » (Messier, 1996 : 18). Les critiques du reste ne proviennent pas que des journalistes, comme l'atteste ce passage tiré d'une lettre au rédacteur du mensuel RG : « Le milieu gai à Montréal démontre peu de respect pour la langue française [...] Les raisons sociales Playground, Flesh, Body Body, Sky, Track, dominant le paysage gai et les expressions anglaises sont, bien sûr, cool et populaires » (Gauthier, 1996 : 8). Des réserves ont également été exprimées quant aux efforts déployés par les entrepreneurs pour diversifier leurs clientèles ; on a pu lire ainsi que « plusieurs commerces du Village [...] veulent séduire le jeune preppy plutôt fortuné pour qui c'est in de fréquenter le milieu gai, même s'il est hétérosexuel ou homophobe²³ ». La présence de clients hétérosexuels dans les établissements du Village suscite en fait des réactions contradictoires : applaudis par les uns (Labonté 1996 : 15), ce phénomène interpelle les autres, en l'occurrence les gais qui, à l'instar de ce lecteur du RG qui comparait le « tourisme straight » à des « safaris-photos au Kenya » (Roger, 1995 : 6), appréhendent beaucoup le voyeurisme.

Malgré les inquiétudes, les plaintes, les dénonciations, le Village demeure le seul lieu de rassemblement des gais montréalais. Certes, il y a une panoplie d'endroits en ville où les gais peuvent se divertir et faire leurs achats, mais l'éparpillement spatial de ces commerces fait en sorte qu'ils ne peuvent servir de point de ralliement pour la communauté ; sauf en ce qui concerne les saunas, on notera en outre qu'il s'agit davantage d'établissements *gay friendly* et non de lieux de rencontre exclusivement gais. Par contre, il est possible de lire autrement la carte de localisation des quelques 150 entreprises montréalaises qui ont passé une annonce publicitaire dans la revue *Fugues* de janvier 2000²⁴. Tout porte à croire que le positionnement de ces commerces et de ces services dans les quartiers centraux reflète de près les principaux secteurs résidentiels privilégiés par les gais. Or ce déploiement résidentiel et commercial prouve une chose : *les gais ne sont pas confinés au*

Village, ce qui exige un réexamen ultime du ghetto gai.

POUR EN FINIR AVEC LE GHETTO

Inventé au XV^e siècle pour désigner les quartiers juifs des villes italiennes, le terme « ghetto » est employé de nos jours pour identifier les espaces de rejet collectif. Selon Veillard-Baron (1990 : 13-22), il faut se garder toutefois d'abuser du concept, car les vrais ghettos n'existent que là où la société a les moyens de contrôler les allées et les venues de groupes spécifiques (comme ce fut le cas en Europe nazie) ou lorsque le contexte social ou économique est tel qu'une minorité se voit cantonnée irrémédiablement dans un espace oppressif (comme c'est le cas actuellement pour nombre de Noirs dans les villes américaines). Vu ainsi, les gais de Montréal ne devraient-ils pas cesser de dire que leur Village est un ghetto ? À la lumière de ce que l'on a pu lire dans ce texte, ne serait-il pas non plus exact de l'associer aux quartiers ethnoculturels qui eux, au moins, semblent être valorisés par leurs communautés ? Personne évidemment n'oserait affirmer que le Village est une panacée contre la discrimination, l'homophobie ou la violence ; ce n'est pas un lieu parfait, mais il est perfectible, comme le présageait si bien Pierre Vallières en 1981 :

Notre espace social n'est pas l'éden. Il est rempli de contradictions. Il ne satisfait pas toutes nos attentes, loin de là. Mais du moins il échappe relativement aux codes sociaux répressifs [...] À nous de jouer pour que cet espace ne soit pas à son tour domestiqué et dénaturé. C'est sur ce terrain que, livrés à nous-mêmes, nous découvrons notre vérité et que nous assumons, pour le meilleur ou pour le pire, notre liberté (Vallières, 1981 : 31).

Frank Remiggi est professeur de géographie historique et culturelle à l'Université du Québec à Montréal.



NOTES

- 1 Le fichage était une procédure selon laquelle la police détenait les personnes trouvées dans des lieux mal famés afin de vérifier leur identité et d'inscrire leur nom dans des fichiers. Selon un tabloïd de l'époque, pas moins de 12 000 homosexuels étaient fichés à Montréal en 1968 (Higgins, 1998 : 123).
- 2 Dans la seconde moitié du XXe siècle, les édiles montréalais ont autorisé pas moins de trois campagnes de moralité publique : au début des années 1950, à la veille de l'Exposition universelle de 1967, puis dans les mois précédant la tenue des Jeux olympiques de 1976.
- 3 Pour s'en convaincre on pourra lire, entre autres, la Commission des droits de la personne du Québec (1994) et Demczuk (1998 : 199-212).
- 4 On notera toutefois que, à la lumière des critiques émises après la publication de cet article, certaines observations et conclusions initiales ont été nuancées ou ajustées.
- 5 Selon Fabrice Vinet, le vice-président de la Chambre de commerce gaie du Québec, cet organisme aurait même mis sur pied un « Comité spécifique » pour promouvoir le tourisme canadien et américain (Gadoua, 1997b : 17).
- 6 Pour les détails de cette recherche, on peut consulter Frank W. Remiggi, « Les Limites de la tolérance : des problèmes d'homophobie chez les étudiants et étudiantes des niveaux

collégial et universitaire », Montréal, mémoire non publié présenté à la Commission des droits de la personne du Québec, dans le cadre des audiences publiques sur la discrimination et la violence envers les gays et les lesbiennes en novembre 1993.

- 7 Le lecteur peut se référer, le cas échéant, aux textes de base traduits et présentés par Grafmeyer et Joseph (1979).
- 8 On notera au passage que l'ADGQ a été l'une des plus influentes organisations dans l'histoire de la communauté gaie québécoise.
- 9 Pour des détails sur les événements qui ont mené à cet ajout dans la Charte, voir Sivry, 1998 : 243-245.
- 10 Bien que relativement peu connue des spécialistes du champ des études gaies et lesbiennes, cette étude fournit une excellente analyse de l'espace gai tel qu'il s'est construit dans les années 1970.
- 11 Propos de A. Emmanuel Dreuilhe, rapportés par Phaneuf (1980 : 39).
- 12 Les données sur cette première phase proviennent pour l'essentiel de Higgins (1998) ainsi que de l'étude exceptionnelle de Leznoff (1954).
- 13 Pour un aperçu complémentaire, voir Higgins, 1999 : 187-202.
- 14 Les renseignements livrés dans ce paragraphe, de même que ceux présentés plus loin sur les bars fréquentés par les lesbiennes dans les années 1970, sont tirés de l'article de Chamberland (1998 : 129-164).

- 15 À la lecture du recueil de Demczuk et Remiggi (1998), on notera que les lesbiennes et les gays du Québec ont également été influencés par les mouvements politiques et sociaux des années 1960 et 1970. Voir notamment les chapitres de Lamoureux (1998 : 167-185), Noël (1998 : 187-206) et Turcotte (1998 : 363-398).
- 16 Bien que permis dans quelques établissements à compter de 1957, la plupart des clubs ont interdit aux hommes de danser ensemble jusque vers la fin des années 1960 ; selon Higgins (1998 : 119-121), des gays ont même été arrêtés pour avoir posé ce geste.
- 17 L'appellation est importante, car elle rappelle que les lesbiennes ont également participé aux mouvements féministe et gai (Hildebran, 1998 : 207-233).
- 18 La même idée a été reprise plus récemment par Wolfe (1992 : 137-158).
- 19 Texte non signé, « Le Plateau : hors ghetto » (1995 : 11).
- 20 À ce sujet, il faut lire le texte de Bourque (1998 : 291-311), et celui de Boisvert et Boutet (1998 : 313-336).
- 21 Selon la revue *Fugues* (1999 : 74), le Priape serait « le symbole de l'affranchissement des gays face à leur désir ». L'importance de ce magasin sur le plan historique tient pour beaucoup à son nom, évidemment, mais peut-être davantage à sa grande vitrine qui a toujours été décorée avec une complète franchise.
- 22 Cette fermeture soudaine des bars du centre ville, jointe à la croissance rapide et concomitante du Village de l'Est, a engendré des mythes fort tenaces. Aussi est-il pertinent de rappeler que la disparition de l'enceinte du centre ville ne peut être imputée au défunt maire Jean Drapeau et à la campagne de moralité de 1976. Il faut signaler en prolongement que les établissements du centre ville ont bel et bien fermé leurs portes et ne se sont pas relocalisés ; en d'autres termes, l'on ne doit pas confondre le *déplacement* de la scène gaie avec un *déménagement* des lieux de rencontre. On notera enfin que l'emplacement du Village gai dans un quartier francophone de l'est de la ville ne renvoie que très indirectement à l'affirmation du fait français au Québec (Remiggi, 1998 : 274-282).
- 23 Propos de Roger LeClerc, rapportés par Messier (1996 : 18-19).
- 24 Parmi les publications gaies disponibles, le *Fugues* a été retenu parce qu'il est le plus populaire auprès des annonceurs. Cela est certainement attribuable au fait qu'il a un tirage mensuel de 50 000 exemplaires qui sont distribués gratuitement dans plus de 200 établissements à la grandeur du Québec ainsi qu'à Ottawa et à Toronto. On aura noté que la carte fait état uniquement des annonceurs situés sur l'île de Montréal.



Photo Alain Caron

Une facette intimiste du Village gai montréalais.

BIBLIOGRAPHIE

- Allen, Luther A. (1998), « L'aventure sexuelle clandestine : le cas du mont Royal », dans Demczuk et Remiggi, Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 81-101.
- Association pour les droits des gais du Québec (ADGQ) (1981), « Manifeste de l'ADGQ », *Le Berdache*, 22, juillet-août, p. 37-45.
- Audy, Sylvie (1994), « Pourquoi un 'Village gai' ? », *Homosapiens*, 1 (5), mars, p. 8.
- Bell, David, et Gill Valentine (sous la direction de) (1995), *Mapping Desire*, Londres, Routledge.
- Boisvert, Suzanne, et Danielle Boutet (1998), « Le projet Gilford : mémoires vives d'une pratique artistique et politique », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 313-336.
- Bourque, Dominique (1998), « Voix et images de lesbiennes : la formation d'un réseau de médias », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 291-311.
- Castells, Manuel (1983), *The City and the Grassroots*, Berkeley, University of California Press.
- Chamberland, Line (1998), « La conquête d'un espace public : les bars fréquentés par les lesbiennes », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 129-164.
- Collectif de l'ADGQ (1981), « De St-Timothée à la grande Catherine », *Le Berdache*, 17, février, p. 3.
- Commission des droits de la personne du Québec (1994), *De l'illégalité à l'égalité : Rapport de la consultation publique sur la violence et la discrimination envers les gais et lesbiennes*, Montréal, mai.
- Demczuk, Irène (1998), « Enquête sur la violence vécue par les lesbiennes », Irène Demczuk (sous la direction de), *Des droits à reconnaître : les lesbiennes face à la discrimination*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 199-212.
- Demczuk, Irène, et Frank W. Remiggi (sous la direction de) (1998), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB.
- Dreuilhe, A. Emmanuel (1979), *La Société invertie, ou les gais de San Francisco*, Montréal, Flammarion.
- Elbaz, Mikhael (1983), « La question ethnique dans la sociologie québécoise : critiques et questions », *Anthropologie et Sociétés*, 7 (2), p. 77-84.
- Fidelman, Charlie (1998), « Vive la différence », *The Gazette*, le 1^{er} août 1998, p. W-11.
- Gadoua, Bernard (1997a) « À vendre ? Communautés et marché », *Orientations*, 1 (8), juillet-août, p. 4 et 5.
- Gadoua, Bernard (1997b), « Chambre à part », *Orientations*, 1 (8), juillet-août, p. 16 et 17.
- Gadoua, Bernard (1997c), « L'affection corporative », *Orientations*, 1 (8), juillet-août, p. 13-15.
- Gauthier, R-J. (1996), « Le gros drapeau du Canada ! », *RG*, septembre, p. 8.
- Grafmeyer, Yves, et Isaac Joseph (1979), *L'École de Chicago*, Paris, Éditions du Champ urbain.
- Higgins, Ross (1999), « Baths, Bushes and Belonging : Public Sex and Gay Community in Pre-Stonewall Montreal », William L. Leap (sous la direction de), *Public Sex, Gay Space*, New York, Columbia University Press, p. 187-202.
- Higgins, Ross (1998), « Des lieux d'appartenance : les bars gais des années 1950 », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 103-128.
- Hildebran, Andrea (1998), « Genèse d'une communauté lesbienne : un récit des années 1970 », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 207-233.
- Labonté, Daniel (1996), « Les Lavigneur envahissent le Village », *Vox*, 27 juin, p. 15.
- Lamoureux, Diane (1998), « La question lesbienne dans le féminisme montréalais : un chassé-croisé », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 167-185.
- Lavigne, Gilles et al. (1995), « L'ethnisation de l'établissement humain en Amérique du Nord : l'exemple du quartier portugais de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, 39 (108), p. 423-424.
- Leznoff, Maurice (1954), « The Homosexual in Urban Society », Montréal, McGill University, Department of Sociology, mémoire de maîtrise non publié.
- McNicoll, Claire (1993), *Montréal : une société multiculturelle*, Paris, Belin.
- Messier, Éric (1996), « Welcome to the Village gai », *RG*, novembre, p. 18 et 19.
- Noël, Roger (1998), « Libération homosexuelle ou révolution socialiste ? L'expérience du GHAP », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 187-206.
- Non signé (1999), « Un top 100 pour nos 15 ans », *Fugues* 16 (1), avril, p. 74.
- Non signé (1995), « Le Plateau : hors ghetto », *Homosapiens*, 2 (20), juin, p. 11.
- Otis, Joanne (2000), « Le Village gai vu par... », *Fugues*, 16^e année (10), janvier, p. 56-58.
- Phaneuf, Jean (1980), « Dossier : Le ghetto », *Le Berdache*, 10, mai, p. 39.
- Remiggi, Frank W. (1998), « Le Village gai de Montréal : entre le ghetto et l'espace identitaire », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 267-289.
- Roger, A.D. (1995), « Station Village gai », *RG*, novembre, p. 6.
- Sivry, Jean-Michel (1998), « Traces militantes éphémères : l'ADGQ et Le Berdache », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 243-245.
- Turcotte, Louise (1998), « Itinéraire d'un courant politique : le lesbianisme radical au Québec », Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (sous la direction de), *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB, p. 363-398.
- Vallières, Pierre (1981), « Faut-il sortir du ghetto ? », *Le Berdache*, 20, mai, p. 30-31.
- Veillard-Baron, Hervé (1990) « Le Ghetto, un lieu commun impropre et banal », *Annales de la recherche urbaine*, 49, p. 13-22.
- Wolfe, Maxine (1992), « Invisible Women in Invisible Places: Lesbians, Lesbian Bars and the Social Production of People/Environment Relationships », *Architecture and Behaviour*, 8, p. 137-158.